Quels sont les avantages et inconvénients respectifs des aéronefs par rapport aux satellites pour différents types de régimes de surveillance ou de vérification, dans un cadre bilatéral ou multilatéral? En dehors du facteur coût, d'autres considérations jouent-elles contre le développement de ressources satellites, que ce soit au niveau national ou multilatéral? Les méthodes de télésurveillance aérienne ou par satellite sont-elles applicables dans toutes les régions du monde ou une méthode vaut-elle mieux que l'autre dans certaines régions?

Existe-t-il des techniques de traitement des données et des informations, tels que des systèmes experts ou des systèmes faisant appel à l'«intelligence artificielle», qui réduiront les charges que ne manquera pas d'occasionner la gestion de données de plus en plus nombreuses obtenues par la surveillance? Les organismes multilatéraux de surveillance en seront-ils plus à même de fonctionner? La possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle et des systèmes experts incitera-t-elle à créer des organismes de vérification multilatéraux ou internationaux qui fonctionneront pleinement?

Dans certains pays ou dans certaines régions, des décisions à motivation politique ou économique encourageront-elles à élaborer des techniques en rapport avec la vérification (satellites, série de capteurs pour aéronefs et matériel de traitement des informations) plus ou moins indépendamment du besoin technique réel en matériel ou de la viabilité économique de l'initiative? Est-ce que cette introduction de stratégies industrielles nationales ou régionales dans la limitation des armements et la vérification compliquera le processus de limitation des armements?

Est-ce que les régimes de vérification maritime demanderont des techniques et des méthodes qui ne sont pas utilisées à l'heure actuelle dans la vérification relatives à la limitation des armements terrestres et aux mesures propres à accroître la confiance s'y rapportant? La plupart des éventuels États

participants disposeront-ils de ces techniques et méthodes ou assistera-t-on au même phénomène qu'aujourd'hui, à savoir que seuls certains d'entre eux posséderont des techniques de surveillance de premier ordre? Une surveillance multilatérale sera-t-elle l'unique réponse réalisable à cette limitation? D'un point de vue technologique, les besoins des régimes maritimes régionaux différeront-ils considérablement de ceux des autres régimes en général?

Les progrès réalisés en matière de techniques militaires poseront-ils de nouveaux problèmes en matière de limitation des armements et de vérification? Ces problèmes seront-ils profondément différents des difficultés actuelles (avec les missiles de croisière, par exemple)? Peut-on, ou devrait-on, songer sérieusement à la limitation des armements et à la vérification au moment de prendre des décisions concernant la recherche, la mise au point et l'acquisition de systèmes d'armes? Quel degré de priorité devrait-on, et peut-on, accorder à cette considération dans les décisions se rapportant à l'acquisition d'armes?

La mise au point d'instruments de surveillance perfectionnés par des pays comme le Japon, et l'éventuelle commercialisation de la deuxième génération de moyens de surveillance, modifieront-elles les tendances dans la vérification de divers types d'accords relatifs à la limitation des armements et aux mesures propres à accroître la confiance? De quelles façons ces tendances pourraient-elles être modifiées? Le processus de commercialisation susmentionné limitera-t-il les progrès multilatéraux et internationaux ou les encouragera-t-il?

La vérification et les nouvelles limitations relatives aux DAMB

Sera-t-il nécessaire de modifier le Traité ABM actuel pour prendre en compte les évolutions technologiques et politiques? (Est-ce déjà nécessaire?) Ces changements demanderont-ils de nouvelles méthodes et techniques de vérification? Quelle sera

